

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION

23,600 KM - 100^{ème} SEDAN-CHARLEVILLE - 6 OCTOBRE 2019 - 13 heures
(Aucune inscription ne sera prise sans règlement à l'ordre de COURIR EN ARDENNE)

NOM : Prénom :

Sexe : Année de naissance : 19..... Nationalité :

Adresse :

Code postal : /...../...../...../...../...../ Ville :

Pays : Tél. :

E-mail :

Licencié F.F.A.-UFOLEP (Athlétisme) Licence N° :

Nom du Club : N° du Club :

(joindre une photocopie de la licence en cours de validité)

Non-Licencié F.F.A. : Joindre obligatoirement un certificat médical datant de moins d'un an le jour de la course de non contre-indication à la course à pied en compétition (photocopie acceptée)

Temps 2018 ou 2019 sur semi-marathon et lieu :

Handisport : départ 12 h 50 (joindre photocopie de licence ou certificat médical). Les fauteuils à pédaler ne seront pas classés

Prendra le bus de Charleville à Sedan : OUI - NON **Dernier bus à 10h30 !!**

Responsabilité Civile :

Les organisateurs sont couverts par une assurance souscrite auprès de la MAIF.

Individuelle Accident :

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Droit à l'image :

Les participants acceptent la publication de leur nom dans les résultats qui seront diffusés (FFA, médias...) et l'utilisation de leur image à titre sportif, promotionnel, non commercial.

Signature

22 € jusqu'au 31/08/2019 - 27 € après - Règlement à l'ordre de COURIR EN ARDENNE

B.P. 351 - 08105 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES Cedex

Tél. 03 24 35 35 35 ou 06 11 54 84 74

E-mail : courir.en.ardenne@wanadoo.fr - Site [http : www.sedan-charleville.org](http://www.sedan-charleville.org)

RÈGLEMENT DE LA COURSE

- 1 **PARCOURS** : mesurant 23,6 km, il relie les villes de Sedan et de Charleville-Mézières en empruntant le CD 764.
- 2 **KILOMÈTRES** : indiqués par repères au sol et par panneaux.
- 3 **DÉPART** : il est fixé **le dimanche 6 octobre 2019 à 13 heures**, avenue Philippoteaux 08200 Sedan. Un sas sera réservé à l'élite.
- 4 **ARRIVÉE** : elle est jugée sur la place Ducale 08000 Charleville-Mézières.
- 5 **POSTES DE RAVITAILLEMENT ET D'ÉPONGEAGE** : ils sont placés aux kilomètres 5, 10, 13, 18, 21 et à l'arrivée.
- 6 **BUS-BALAI** : ce véhicule conduit les coureurs défailants à l'arrivée.
- 7 **PARTICIPATION** : la course est ouverte à toute personne née en 2001 ou avant.
- 8 **ENGAGEMENT** : rédigé individuellement sur le bulletin d'inscription joint mais aussi disponible sur internet (photocopie acceptée), adressé à "Courir en Ardenne" BP 351 - 08105 Charleville-Mézières Cedex, tel : 03 24 35 35 35 / 06 11 54 84 74 jusqu'au 31 août 2019 inclus, accompagné de la somme de 22€ par athlète. Au-delà de cette date, le droit d'engagement sera porté à 27€ par athlète. **Aucun remboursement ne sera effectué. Aucune inscription ne sera prise le jour de la course. Aucun dossard ne sera envoyé.** Les clubs et les entreprises sont invités à inscrire leurs athlètes globalement sur le bordereau de l'organisation. Les athlètes des pays limitrophes peuvent régler leur engagement par virement bancaire international : Ass. Courir En Ardenne, Crédit Mutuel Nord Europe, Charleville-Mézières, IBAN : FR76 1562 9088 5400 0308 1714 038; BIC CMCI FR 2A.
- 9 **CERTIFICAT MÉDICAL** : les non-licenciés à la Fédération Française d'Athlétisme doivent fournir obligatoirement un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition (datant de moins d'un an le jour de la course) et les licenciés FFA une photocopie de leur licence
- 10 **DOSSARDS** : le dossard doit être porté sur la poitrine, fixé par 4 épingles et visible dans son intégralité.
- 11 **RESPONSABILITÉ MÉDICALE** : le médecin de l'épreuve peut mettre hors course tout participant dont la santé lui semble compromise.
- 12 **RÉCOMPENSES** : les primes et les coupes ne seront remises qu'aux lauréats présents lors de la cérémonie officielle ; un tee-shirt souvenir est offert à chaque participant.
- 13 **TIRAGE AU SORT** : un tirage au sort (16h30) sera gratifié d'une SEAT et de lots divers. Pour en bénéficier, présence, preuve d'identité et arrivée avant 16h15 sont indispensables.
- 14 **RESPONSABILITÉ** : Les organisateurs du 100^{ème} "Sedan-Charleville" déclinent toute responsabilité en cas de vols ou de détériorations qui pourraient se produire lors de cette manifestation sportive ainsi que toute responsabilité envers les accompagnateurs, ceux-ci étant entièrement responsables des accidents qu'ils pourraient provoquer ou dont ils seraient victimes.
- 15 **CONFORMÉMENT À LA LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉ** : vous disposez d'un droit d'accès et de radiation des Informations vous concernant. Sauf opposition de votre part, vos coordonnées peuvent être transmises à nos différents partenaires.
- 16 **ACCEPTATION** : Tout concurrent inscrit reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en acceptant toutes les clauses.